

**Lettre ouverte adressée à Monsieur le Préfet de la Région Midi-Pyrénées et  
à Monsieur le Député-maire de Toulouse ce jeudi 23 juin 2011**

« Messieurs les représentants de l'Etat et des citoyens habitants de la ville de Toulouse,

Ne nous abandonnez pas au milieu du gué.

Depuis que les travaux du tramway sont suspendus par le juge des référés, les 11000 habitants du secteur CROIX de PIERRE – Route d'ESPAGNE – Avenue de MURET ne savent plus dans quels délais leur vie quotidienne sera enfin stabilisée, voire améliorée. Permettez nous de vous rappeler qu'aujourd'hui, pour eux, au nom de l'intérêt général, tout est plus difficile, plus incertain et plus coûteux pour les finances publiques, alors qu'ils avaient accepté ou suggéré nombre des choix qui sont maintenant suspendus!

**Ce serait au nom de l'intérêt général que l'échéance de la fin des travaux est repoussée d'au moins 4 mois**, prolongeant ainsi les difficultés et les perturbations des conditions de vie quotidienne de plusieurs milliers d'habitants du 4<sup>ème</sup> quartier (1) le plus peuplé de Toulouse. Les familles du quartier et des quartiers environnants sont touchées au travers des activités des enfants scolarisés, des seniors, des personnes à mobilité réduite et bien sûr de tous ceux qui ont un travail.

**C'était déjà au nom de l'intérêt général qu'ils avaient plus ou moins bien accepté** le choix puis le principe de la construction de la ligne du tramway Garonne dans leur quartier, car ce n'était pas évident pour eux d'accepter de vivre deux ans au milieu des chantiers et des travaux qui se traduisent par:

1. une avenue de MURET privée de ses deux circuits de BUS réguliers (12 et 52), en circuit aléatoire et chaotique pour les piétons, inhospitalière pour les vélos, dangereuse pour les deux roues motorisés et labyrinthique pour les voitures,
2. une avenue DEODAT de SEVERAC (ligne de bus 34 supprimée) soumise aux mêmes problèmes de circulation et de vie quotidienne,
3. dans toutes les rues adjacentes à ces avenues, même état précaire et incertain au quotidien,
4. un quartier de nouveau amputé de sa partie NORD qui n'est plus accessible qu'à pied,

5. et dans la partie SUD du quartier une impossibilité de rejoindre au plus près la ligne A autrement qu'à pied,
6. des échanges commerciaux perturbés.

Leur attitude citoyenne et responsable va-t-elle les pénaliser sur une durée incertaine au regard de celle librement acceptée dans le « contrat initial » ?

**Ce n'est pas non plus au nom de l'intérêt général des finances publiques que les travaux seraient arrêtés!** En effet, les coûts des études et des travaux préparatoires sont déjà dus. Et, les coûts du retard pris, augmentés par ceux d'un risque de dédit, tant que la justice ne s'est pas prononcée, seront de toutes les façons, considérables. Après examen du budget transport de la ville, la situation actuelle aggrave chaque jour un peu plus le déficit transport.

Souvenons nous que, dans ce domaine, Toulouse est la ville la plus endettée de France (2500 € par habitant et par an, au titre du remboursement du seul intérêt de la dette transport).

C'est pourquoi nous vous demandons d'agir aussi pour économiser nos finances, argent public et impôts locaux.

A ce jour, les associations du quartier se positionnent sur le bilan ci-dessous:

I. Sont approuvées les décisions suivantes:

11. la protection de nos enfants et des piétons par une voie cyclo-piétonne créée sous le passage à niveau du TER avenue Déodat de Séverac,
12. la réhabilitation de l'avenue de MURET-NORD,
13. la réhabilitation de l'avenue Déodat de Séverac,
14. la liberté de choix pour rejoindre l'une ou l'autre des lignes de métro A ou B,
15. la réhabilitation de la station RAPAS avec accès cyclo-piéton au « circuit rapide et professionnel » du haut des berges de Garonne,
16. l'aide de la ligne Garonne pour éviter la quasi saturation du trafic de la ligne A qui nécessiterait des investissements très lourds pour :
  - décaisser 4 des stations incapables d'accueillir des rames doubles de 52 mètres. Cela n'ayant jamais été prévu pour des raisons d'économie à court terme (3,48 millions d' €),

- équiper ces nouvelles stations doubles,
- acheter assez de matériel roulant pour doubler la capacité transport des rames actuelles,

17.l'aide de la ligne Garonne pour éviter la quasi saturation du trafic aux heures de pointe, sur la station Jean-Jaurès qui est la seule à supporter les transferts de voyageurs entre les lignes A et B. Trois stations d'échange (Arènes/Palais de Justice/Jean-Jaurès) vaudraient mieux qu'une seule,

18.l'arrêt au palais de justice,

19.la liaison directe annoncée vers l'aéroport, puis vers la gare Matabiau.

## II. Sont maintenues les demandes suivantes:

21 Réhabilitation de la station RAPAS avec création d'un franchissement de la digue autorisant un accès cyclo-piéton au « circuit nature et ludique au fil de l'eau» du bas des berges de Garonne,

22 Correction du calibrage des trottoirs de la partie étroite de l'avenue de MURET-NORD afin de pouvoir ramener la ligne des BUS n°12 sur son ancien circuit et conserver au moins une voie cyclable en parallèle au tramway si possible tout le long de l'avenue réhabilitée sinon du rond point de la Croix de Pierre jusqu'à la station Rapas,

23 Programmation d'un TCSP avec une bretelle supplémentaire de la ligne G qui desservirait le futur cœur de quartier EDF/LINDE et relierait PURPAN à l'ONCOPOLE, par l'avenue de MURET-SUD et la route d'ESPAGNE avec un parking de dissuasion pour les voitures arrivant des agglomérations Muretines,

24 Créer une opportunité d'accueil ou de décentralisation de commerces spécifiques et spécialisés qui bénéficieront d'un choix plus vaste pour s'installer tout en restant très accessibles par la nouvelle ligne du tramway G,

25 Réhabilitation des places de parking le long du tracé de la ligne G, avec création de stationnements résidents et d'une zone à horodateurs avec les 30 premières minutes gratuites afin de permettre la dynamisation de nos commerces.

Nous, associations (2) du quartier Croix de Pierre estimons que les dés sont jetés et qu'il faut maintenant aller jusqu'au bout des choix qui ont été décidés démocratiquement. Nous approuvons la réhabilitation de notre quartier et nous soulignons ainsi :

- les impacts humain et financier du retard pris,
- l'importance de l'objectif d'intérêt général municipal et de la communauté urbaine pour le secteur 2.2 Croix de Pierre-Route d'Espagne,

Notre quartier fait aussi parti de l'intérêt général et nous souhaitons que le plus haut représentant des pouvoirs publics et que le premier magistrat de Toulouse œuvrent pour que les Toulousains ne repartent pas à zéro, à grands frais, alors que le maillage des transports en commun de la ville allait démarrer.

D'expérience, les inconvénients de la construction de la 1ère ligne en centre ville ont toujours été vivement ressentis par les habitants des villes équipées de tramway, mais plus tard, au vu du succès de cette 1<sup>ère</sup> ligne, la construction des lignes suivantes ne rencontre plus d'opposition mais des volontariats dans les autres quartiers.

Nous vous proposons de remettre le projet de la ligne du tramway Garonne en route dès que possible, ne serait-ce qu'en vertu de l'application du principe de réalité, une fois constaté que ce barreau du maillage du réseau futur des transports en commun est aussi une amélioration de la qualité de vie d'un des quartiers les plus peuplés de la ville et qui s'apprête à commémorer le dixième anniversaire de l'explosion du 21 septembre 2001.

Vous avez le pouvoir d'éviter que la vie quotidienne de vos concitoyens n'en reste pas à une nouvelle cassure environnementale dans un quartier qui ne demande qu'à vivre et à participer à l'essor de sa ville et de son fleuve: TOULOUSE et GARONNE.

**Es lo nostre pais, le cal pas laisser despoderar.**

Monsieur le Préfet et Monsieur le Député-maire, nous vous saluons respectueusement et vous renouvelons notre confiance citoyenne.

Signé : Les associations du secteur 2.2 du Quartier Croix de Pierre.

et les comités des quartiers FONTAINE-LESTANG et PAPUS-TABAR-BORDELONGUE.

(1) Le secteur 2.2 (quartier de la Croix de Pierre) occupe administrativement un territoire de 733 hectares sur lesquels 533 au moins sont classés inconstructibles. Citons la ZAC du Cancéropôle (220 hectares dépollués pour un usage futur d'activités tertiaires ou récréatives), des sites SME (38 ha) et Ballastières, des zones santé (Marchant, Midipôle) ou d'activités du Chapitre et du SMTC/Tisséo.

**Au total, les 11000 habitants environ, logent sur moins de 200 hectares, soit 55 habitants à l'hectare.**

(2) Les associations signataires sont :

1. Le comité du quartier de la Croix de Pierre.
2. L'association de la rue d'Orbesson,
3. L'association des Oustalous,
4. L'association Bernadette en colère,
5. Le groupe des 550 avenue de MURET-NORD,
6. Le comité du quartier de FONTAINE-LESTANG,
7. Le comité du quartier PAPUS-TABAR-BORDELONGUE,

\*\*